

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATION
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 15 DECEMBRE 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 25 membres.

25/119/VAT

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - MISSION OBSERVATOIRE PROSPECTIVE
PARTICIPATION CITOYENNE - Approbation des projets lauréats de la deuxième édition du budget participatif.**

2025-412-DGSE-MOPPC

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Le 30 novembre 2024, la Ville de Marseille a lancé la 2^{ème} édition de son budget participatif sur cinq secteurs (1^{er} et 7^{ème} arrondissements, 4^{ème} et 5^{ème} arrondissements, 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements, 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements, 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements). Le budget participatif est un processus de démocratie participative grâce auquel des citoyens peuvent décider de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de leur collectivité territoriale. Pour cette deuxième édition, le budget participatif portait sur quatre thématiques (sport, culture, nature en ville, solidarités), avec une dotation de 500 000 Euros (cinq cent mille Euros) par secteur, soit 2,5 millions d'Euros.

La deuxième édition du budget participatif a suscité une forte mobilisation des Marseillaises et des Marseillais avec plus de 1 600 idées déposées durant la période de dépôt – du 30 novembre 2024 au 7 mars 2025. Toutes les idées ont été transmises aux services compétents et étudiées par l'administration. A l'issue de cette phase d'étude, 71 projets ont été présentés au vote des Marseillaises et Marseillais. Pour veiller à une répartition équilibrée, les votants devaient exprimer leur suffrage pour 4 projets d'un seul secteur et pour un projet dans la catégorie « inter-secteur ». Du 7 juillet 2025 au 31 août 2025, les projets ont recueilli 59 593 votes de la part des 14 500 votants.

Tout au long du processus, la participation a été pensée pour être la plus accessible possible : plus de 150 ateliers et actions pour mobiliser les citoyens se sont tenus sur les cinq secteurs concernés, dont une vingtaine en lien avec les enfants ; près de 800 enfants (de 9 ans et plus) ont pris part à la démarche. D'autre part les Marseillaises et Marseillais avaient la possibilité de participer aux différentes étapes de la démarche grâce à la plateforme de participation citoyenne de la Ville (participons.marseille.fr).

A l'issue des votes, 26 projets ont été élus lauréats dont cinq sur notre secteur.

Dans la catégorie des projets inter-secteurs, le projet lauréat est « ALIMENTATION SOLIDAIRE : CRÉATION D'UNE ÉPICERIE MOBILE » (2 987 votes) qui consiste à mettre en place une épicerie mobile qui se rendra dans 2 à 3 sites de la ville chaque semaine.

Dans les 11^e et 12^e arrondissements, les projets lauréats sont :

- « PARCOURS FRAÎCHEUR ET DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ » (917 votes) - Ce projet prévoit d'installer des stations de fraîcheur le long de cheminements pour répondre à la volonté de mieux se déplacer à pied dans le secteur.
- « OMBRAGE ET CONVIVIALITÉ EN CŒUR DE QUARTIERS » (829 votes) - Ce projet prévoit d'aménager des îlots de fraîcheur sur des places et placettes de certains quartiers (à déterminer) du secteur.
- « JOUER, COURIR créer de nouvelles activités au parc de la Moline, telle que l'installation d'équipements pour jouer, faire du sport ou se détendre.
- « VALORISATION DE LA PROMENADE DU CANAL SAINT-JULIEN (12^{ème}) » (787 votes) - Ce projet consiste à améliorer et équiper (bancs, agrès etc.) cette promenade.
- « CRÉATION D'UN PUMPTRACK » (559 votes) - Ce projet consiste à aménager un pumptrack (piste pour VVT) dans le secteur.

Ces projets sont estimés à 2,5 millions d'Euros au total, ils seront financés par l'opération «n°2025 - OG – 10149 Budget participatif» d'un montant de 4 Millions d'Euros.

Ces projets seront réalisés dans les 24 mois qui suivent leur approbation en Conseil Municipal. L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement est le suivant :

- 2026 : 1 000 000 Euros
- 2027 : 1 500 000 Euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
VU LA DELIBERATION N°23/0249/BCV DU 7 JUILLET 2023 ADOPTANT LE
RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DE LA VILLE DE MARSEILLE (RBF)
VU LA DELIBERATION N°23/0723/AGE DU 15 DÉCEMBRE 2023 ADOPTANT
LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE MARSEILLE
2024
VU LA DELIBERATION N°24/0552/BCV DU 12 DÉCEMBRE 2024 ADOPTANT LES
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET LEUR RÉAFFECTATION
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 Sont approuvés les 26 projets lauréats, dont 5 projets sur notre secteur, ayant recueilli la préférence des participants à la deuxième édition du budget participatif, pour un montant global de 2,5 millions d'Euros.

ARTICLE 2 Conformément aux dispositions arrêtées au plan pluriannuel d'investissement, cette dépense d'investissement sera imputée sur l'OPE 2025 OG 10149 « Budgets participatifs », budgets 2026 et suivants, chapitres 20,21 et 23.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**